



Question écrite 20/23 de Mme Aurélie Czekalski conseillère communale sur l'état des lieux concernant le développement de la mobilité douce à Uccle.

Suite à la pandémie de la COVID-19, nombreuses sont les personnes qui se sont mises à faire du vélo et/ou à emprunter des moyens de transports alternatifs aux transports en commun. N'ayant pas toujours l'espace pour avoir un vélo ou un scooter ou n'en trouvant pas l'utilité car utilisés pour de courtes distances, certaines personnes ont par exemples recours aux vélos ou aux scooters en libre partage.

Notre commune compte actuellement un peu moins de 20 stations Villo!. Est-ce que de nouvelles stations sont prévues prochainement sur notre territoire ? Si oui, combien et, où seraient-elles situées ? Si non, pourquoi ?

Ne serait-il pas opportun d'augmenter le nombre de stations Villo! sur notre territoire si on veut donner la possibilité aux Ucclois de continuer à se déplacer en vélo ? Prenons un exemple, il y a une station Villo! à la gare d'Uccle Calevoet et une autre à la gare de Saint-Job. Il n'y a pas d'autres stations entre ces deux points.

Est-ce qu'une étude a été réalisée afin d'envisager d'en placer une à proximité du Lycée français? Cela serait plus pratique, permettrait d'avoir une station Villo! entre les 2 gares et désengorgerait le quartier en période scolaire.

En outre, suite à la pandémie, de nombreuses sociétés de free-floating ont ralenti voire malheureusement cessé leurs activités (Jump, Dott, Lime, Billy Bike, etc.) en Région bruxelloise. Le territoire de notre commune n'est malheureusement pas couvert à 100% par certains de ces opérateurs (qui ont entre-temps relancé leurs activités). Pouvez-vous nous tenir au courant de l'état des discussions avec ces différents opérateurs ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Réponse:

Force est de constater que si le nombre d'Ucclois à vélo a augmenté au cours de l'année écoulée, les chiffres de fréquentation/d'utilisation des vélos partagés Villo demeurent relativement peu élevés. Vous trouverez en annexe des données précises et récentes relatives à Uccle transmises par JC Decaux.

Nous prévoyons, dans les semaines à venir, de (re)communiquer via les canaux communaux sur l'existence de ce service de vélos partagés, tout comme sur les autres services de vélos partagés, sur notre territoire communal. C'est sans doute d'autant plus utile que Villo propose, depuis un peu plus d'un an maintenant, un service de vélos électriques partagés.

Des contacts sont actuellement en cours avec la Région et JC Decaux concernant le placement d'une nouvelle station Villo entre la gare de Calevoet et la place Saint-Job. Sa localisation exacte n'est pas encore déterminée.

Il n'existe pas d'étude concernant le placement d'une station Villo à proximité du Lycée Français mais c'est une suggestion dont nous prenons bonne note.

Quant aux contacts avec les opérateurs actifs dans le free-floating, ils ont été nombreux dans le courant de l'année 2019. Durant cette période, plusieurs rencontres sont intervenues avec la Commune afin qu'ils présentent leurs services et également afin que nous attirions leur attention sur la nécessité de respecter le règlement général de police, de veiller à maintenir une distance d'1,5 mètres de large sur le trottoir, de ne pas stationner les vélos n'importe où, de nombreuses plaintes de riverains nous étant parvenues à cet égard. Nous ne manquerons pas de reprendre contact avec eux prochainement afin de pouvoir effectuer une première évaluation relative à leur présence sur Uccle, l'évolution et le déploiement de leurs services.